



GEMENG

**rousper
mompech**

Rosport, le 21 avril 2022

N° du dossier de demande : 1/22/0109

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 1

La société POST Luxembourg, 2, Rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, sollicite l'autorisation relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe à Echternach, au lieu-dit « Bei Manertchen », numéro cadastral. 1013/1363.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 22 avril au 10 mai 2022 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,

Le secrétaire,

contreseing, article 74 de la loi communale

